LES NOUVELLES D'AIME-LA-PLAGNE
BIMESTRIEL D'INFORMATIONS | NUMERO 206 | MARS AVRIL 2017
www.ville-aime.fr

BUDGET PRIMITIF 2017

BILAN D'UNE PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT SOUS LA FORME DE LA COMMUNE NOUVELLE

La création de la commune nouvelle au 1er janvier 2016 a engendré la consolidation financière des trois communes historiques d'Aime, Granier et Montgirod, ainsi que leurs services. L'année 2016 a été une année transitoire qui a permis à la nouvelle structure de se mettre en place.

L'étude du compte administratif 2016 a permis de constater l'effort financier réalisé par chacun pour maintenir les charges de gestion courante à un niveau stable à + 0.2 % contre une hausse du FPIC de + 66 % entre 2015 et 2016.
Dans le même temps, il est à noter que les recettes courantes ont connu une dynamique positive de + 2.7 % liée principalement à l'économie touristique et au produit de ses taxes et ce malgré le gel des taux des impôts ménages voté en 2016. Enfin, comme prévu dans le pacte financier lié à la commune nouvelle, la DGF s'est maintenue à son niveau de 2015 et a marqué une augmentation de + 5.9 %.

Même l'objectif de la prospective de maintien d'un EBE supérieur à 2 millions d'euros est respecté, puisque le budget principal clôture l'année 2016 avec un EBE à 2 662 000 € et un ratio Dette/EBE de 53 % (pour mémoire, le seuil critique à ne pas dépasser est de 85 %).
La fin d'année 2016 voit également le transfert de la compétence zones économiques à la COVA avec pour conséquence la clôture des budgets de la Zone commerciale des Iles et de la ZA de Villette Excoffier et l'intégration des excédents de la Zone commerciale : *12 572 € en fonctionnement et 513 400 € en investissement, aux résultats 2016 du budget principal.*
En terme d'investissement, le budget principal a financé en 2016 2.6 millions d'euros de travaux et d'études.

LE BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif 2017 a été élaboré dans le souci commun de respecter la ligne tracée par la prospective de l'Asadac d'octobre 2016, soit :
- Maintien d'un EBE supérieur à 2 millions d'€.
- Pas de hausse de fiscalité en 2017 (à savoir qu'une augmentation d'1 point de fiscalité représente environ 60 000 € de produit supplémentaire)
- Pas de recours à l'emprunt sur le budget principal qui autofinancera les 2,2 millions d'euros de travaux nouveaux.

Une provision pour le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de 1,294 million d'euros viendra alimenter l'autofinancement jusqu'en 2020.
L'horizon du transfert des compétences Eau et Assainissement à la COVA en 2020 nécessite de mener une politique de création et/ou renouvellement de nos réseaux plus dynamiques. Pour cette raison, un emprunt de 400 000 € a été prévu sur le budget Eau en 2017.

Près de 3 millions d'euros de travaux nouveaux tous budgets confondus sont programmés pour l'année 2017 avec 3 grands projets structurants dans chacune des communes historiques :
- Aime : Requalification de l'avenue de Tarentaise 1ère tranche
- Granier : Réalisation d'une tranche d'enfouissement des réseaux
- Montgirod : Réalisation de l'usine de nano filtration de l'eau potable

Corine Maironi-Gonthier,
maire d'Aime-la-Plagne

Mots clés

FPIC : Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.
Mis en place en 2012, il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Sont contributeurs au FPIC : les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national.

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
La DGF bénéficie aux communes, aux groupements de communes à fiscalité propre, aux départements et, depuis le 1er janvier 2004, aux régions. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation
L'EBE = (Production + ressources fiscales + dotations de l'État + autres subventions et participations) – (achats et charges courantes + impôts et taxes payés par la collectivité + charges de personnel).

Budget communal 2017 : principales données à retenir

" 2016 aura permis de dégager un excédent de fonctionnement en hausse grâce à une bonne maîtrise des charges, et malgré une forte augmentation des prélèvements de l'état (FPIC + 66 %). Rappel : FPIC 2015 : 154 365 euros / FPIC 2016 : 257 358 euros.

Pour 2017 le budget a été préparé avec une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement : les charges courantes (entretien voirie et bâtiments, électricité...) sont stables, les charges de personnel sont en légère baisse (-1,6 %) selon la base de prévision budgétaire 2016, les autres charges de gestion courante augmentent légèrement de + 1,4 % (participation SIGP, subventions aux écoles et associations – *voir pages suivantes*) et les intérêts d'emprunts baissent de 7 %.

La section de fonctionnement s'équilibre à 13 039 282 euros, ce qui devrait dégager un autofinancement de 3 926 946 euros.La section d'investissement s'équilibre à 5 787 229 d'euros dont 1 294 349 d'euros de réserve pour financer les travaux des années 2018 à 2020.

Devant l'incertitude sur les prélèvements de l'état (hausse du FPIC et baisse de DGF à partir de 2019 ; il est ainsi prudent de garder cette provision afin de continuer à garder une capacité d'investissement supérieure à 2 millions d'euros jusqu'en 2020.

Pour 2017, en cumulant le budget général et les budgets eau / assainissement, ce sont environ 2 987 000 euros de travaux qui sont prévus."

Christian Duc, adjoint délégué aux finances

EMPRUNT DE 400 000 EUROS SUR LE BUDGET EAU

(ndlr : les réseaux d'eau ont une durée de vie supérieure à 50 ans : c'est pourquoi il est tout à fait normal d'étaler la dépense afin de ne pas imposer d'augmentation importante du prix de l'eau aux seuls contribuables actuels)

PAS DE NOUVEL EMPRUNT SUR LE BUDGET GÉNÉRAL

RÉSERVE POUR L'INVESTISSEMENT 2018-2020 = 1 294 349 EUROS
POUR LE BUDGET GÉNÉRAL

RÉSERVE POUR L'INVESTISSEMENT 2018-2020 = 473 829 EUROS
POUR LE BUDGET EAU

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS POUR 2017

DOTATIONS ET COMPENSATIONS REÇUES DE L'ÉTAT = 1,2 MILLION D'EUROS

IMPÔTS ET TAXES PERÇUS =

. FISCALITÉ = 6,2 MILLIONS D'EUROS DONT :

- TAXES ET REDEVANCES TOURISTIQUES 896 000 EUROS

- IMPÔTS DES MÉNAGES 5 241 667 EUROS

PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTAT (FPIC) = **324 000 EUROS**

1 - Les principaux investissements 2017 par villages et stations

Nous vous présentons ici une liste non exhaustive des travaux d'investissement pour l'année 2017, par secteurs. Cette année, ce sont près de 2,9 M € de travaux, tous budgets confondus, qui ont été votés lors du Conseil municipal du 30 mars 2017. .

AIME BOURG

Requalification de l'Avenue de Tarentaise - 1ère tranche -	400 000 €
Poursuite de la pose de la signalétique	8 000 €
Travaux au musée Borrione	10 000 €
Reprise de voiries, ilôts route de Villaroland (sous le Crozat)	25 000 €
Création jardins familiaux aux Iles	15 000 €
Terrain de jeux au lotissement les Chaudannes II	10 000 €
Aménagements de la grande rue d'Aime	13 000 €
Démolition de la maison Astier Perret et création d'un parking	96 000 €
Poursuite des aménagements Personne à Mobilité Réduite (PMR) - tranche 9 -	10 000 €
Divers travaux de voiries, réseaux secs, eaux pluviales, signalisation routière	140 000 €
Provision pour la mise aux normes des bâtiments	200 000 €
Aménagement du jardin de la Tour Montmayeur	15 000 €
Changement du projecteur de la salle de spectacle	30 000 €

LONGEFOY

Réfection des voiries autour de l'école	24 300 €
Rénovation et mise aux normes intérieur/extérieur de la salle des fêtes	65 000 €
Dossier de DUP du lotissement de l'Adray	27 500 €
Ecole : informatique, travaux d'entretien du bâtiment	9 550 €

TESSENS – VILLAROLAND

Barrière du parking route de Charves	13 000 €
Barrière de la route du lotissement de Tessens	23 000 €
Divers travaux de voiries	24 500 €

VILLETTE – CHARVES

Remplacement du parquet de la salle des fêtes	10 500 €
Remplacement des chaises de la salle des fêtes	3 000 €
Peinture du mur du clocher	10 500 €
Enrobés du parking des Reisses	15 000 €
Reprise des regards/tampons à Charves	15 000 €
Ecole : informatique, travaux d'entretien du bâtiment	9 550 €

PLAGNE MONTALBERT

Aménagement de l'accès piéton sous l'Arbé	25 000 €
Travaux d'enrobés divers	22 000 €
Muret en pierres devant la salle Little Zénith	38 500 €
Aire de jeux, place des Vieux Garçons	65 000 €
Réfection des sculptures du sentier des alpages enchantés	10 000 €

PLAGNE AIME 2000

Prestations Assitant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), avenant n°1	73 000 €

MONTGIROD

Divers travaux voirie et bâtiments	15 000 €
Rénovation de 2 appartements	11 000 €
Sécurisation du jardin de la cure pour aire de jeux	10 000 €
Réfection routes de montagnes	15 000 €
Travaux d'alimentation en eau des alpages	79 000 €
Informatique primaire	1 100 €

GRANIER

Divers travaux voirie et bâtiments	15 000 €
Travaux d'éclairage public, enfouissement EDF, rue de la Pige aval	300 000 €
Mise en place d'un plafond chauffant à l'école de Granier	26 000 €
Mise en place des plaques et numéros de rues	4 500 €

TRAVAUX FORESTIERS

Aime, Granier et Montgirod	23 300 €

TRAVAUX AGRICOLES

Routes de montagne Aime, Longefoy, Tessens et Villette	20 000 €

SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

- EAU

. Aime : remplacement d'automate, travaux sur les réseaux...	137 600 €
. Granier : travaux de réseaux chemin de la Pige aval, réservoir de Bonvillard	75 000 €
. Montgirod : création d'une usine de nanofiltration de l'eau	405 000 €

- ASSAINISSEMENT

. Granier : travaux de réseaux chemin de la Pige aval	65 600 €

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE GRANIER

- AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE -

Mme le Maire de la Commune d'Aime-la-Plagne informe le public que conformément à l'arrêté municipal du 12 mai 2017 a été prescrite une enquête publique relative à la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Granier.

Conformément à l'article L 123-13 du Code de l'environnement, le dossier d'enquête publique est mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la ville : www.ville-aime.fr. Il sera également consultable pendant cette même durée sur support papier en mairies d'Aime et de Granier. Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique de la mairie d'Aime.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur **seront déposés du 06 juin 2017 au 06 juillet 2017 inclus**, aux lieux et heures désignés ci-après :
Mairie d'Aime-la-Plagne :
- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h00 et de 14 h 00 à 16 h 30,
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
Mairie de Granier :
le mardi de 8 h 30 à 11 h 30
le vendredi de 14 h 00 à 18 h 00, à l'exception des jours fériés, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations ou propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, soit en Mairie d'Aime-la-Plagne - 1112 Avenue de Tarentaise – BP 58 - 73211 AIME-LA-PLAGNE Cedex, soit par courriel à l'adresse suivante : mairie.aime@wanadoo.fr

M. Gérard DECOUR, Directeur d'hôpital honoraire, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public et recevra les observations et propositions faites sur l'utilité publique du projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme
à la Mairie d'Aime-la-Plagne :
le jeudi 06 juillet 2017 de 14 h 00 à 16 h 30 et à la Mairie de Granier : le mardi 20 juin 2017 de 8 h 30 à 11 h 30 et le vendredi 30 juin 2017 de 14 h 00 à 18 h 00. Les informations relatives au dossier pourront être sollicitées auprès de Mme le Maire d'Aime-la-Plagne – service urbanisme.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public sur support papier à la mairie d'Aime-la-Plagne et de Granier pendant une durée de un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture ainsi que par voie dématérialisée sur le site internet de la ville d'Aime-la-Plagne : www.ville-aime.fr.

2 - Subventions aux associations pour maintenir le dynamisme et le lien social

Montant des subventions attribuées aux associations pour l'année 2017 (Conseil municipal du 27 avril) : 241 776 €

Subventions scolaires

1 - Associations de parents d'élèves :

Aime groupe scolaire Pierre Borrione : 410,00 €
Aime Le Pavillon : 410,00 €
Longefoy : 410,00 €
Villette : 410,00 €
Granier : 410,00 €
Montgirod : 410,00 €

❯ Garderies de midi (0,50 cts sur le prix du repas reversé à l'association de parents d'élèves gestionnaire du service de midi), soit :
Aime Pierre Borrione : 4 267,00 € / Aime Le Pavillon : 2 129,00 € / Longefoy : 2 951,00 € / Villette : 2 257,00 € / Granier : 1 093,00 € / Montgirod : 1 667,00 €

2 - Associations sportives et culturelles scolaires :

Aime Pierre Borrione (élementaire) : 650,00 €
Aime Pierre Borrione (maternelle) : 340,00 €
Longefoy : 650,00 €
Villette : 650,00 €
Granier : 650,00 €
Montgirod : 650,00 €

3 - Aides scolaires diverses pour toutes les écoles :

Classes de découvertes : 22,50 €/élève/nuit
Projet exceptionnel (max. 2 nuits) : 11 €/élève/nuit
Sorties sportives & culturelles : 65 €/élève
Vallée des Défis (USEP) : 250,00 €
Sorties culturelles écoles éloignées : 300 €/école
Subv. bibliothèques pour les 6 écoles : 450,00 €/école

Subventions diverses

C.C.A.S. : 7 400,00 €
Amicale des donneurs de sang : 400,00 €
Amicale & Union des Sapeurs Pompiers : 3 500,00 €
Anciens Combattants Aime & Villette : 800,00 €
Comice agricole : 1 000,00 €
Cyclocoeur : 1 500,00 €
Fédération des Handicapés du Travail : 160,00 €
Garderie les Bambins Montalbert : 10 000,00 € (subv. d'équilibre)
Garderie les Lutins Plagne Aime 2000 : 10 000,00 € (subv. d'équilibre)
Handi Evasion Savoie : 450,00 €
Caisse pisteurs des Arcs téléski de Granier : 50,00 €
Amicale Montgirod/Centron : 300,00 €
Tarentaise poker club : 100,00 €
Vignes de Tarentaise : 1 000,00 €
Jeunesse Evènements : 1 000,00 €
Les Petits Frères des Pauvres : 500,00 €
Danse Sportive en Tarentaise : 100,00 €
Colibri : 400,00 €

Subventions culturelles & animations

A la découverte : 1 800,00 €
Accord'Aime : 500,00 €
Aime Country : 600,00 €
Aime Scrabble : 120,00 €
Amis du patrimoine de Longefoy : 100,00 €
AOM : 3 000,00 €
Association des commerçants Plagne Aime 2000 : 8 000,00 €
Club des Aînés Ruraux : 3 000,00 €
Comité d'Animation de Longefoy : 560,00 €
Equipiers 92 : 500,00 €
Folkmiouse : 100,00 €
Harmonie l'Espérance (direction) : 8 675,00 €
Harmonie l'Espérance (fonctionnement) : 1 000,00 €
Harmonie l'Espérance (instrument) : 1 500,00 €
Intervalle : 1 000,00 €
Lou Montorbé : 500,00 €
Mélodika : 900,00 €
Mieux Vivre à Tessens : 560,00 €
Partage connaissance et savoir faire : 100,00 €
Société d'Histoire et d'Archéologie : 1 500,00 €
Villette animation : 560,00 €
Villetains : 300,00 €
73210 Z'Images : 350,00 €
Street Art73 : 500,00 €
Syndicat d'Initiative Granier : 14 000,00 €
Syndicat d'Initiative Granier (subv. exc. Trail) : 2 000,00 €
A livre ouvert Granier : 1 000,00 €
Association patrimoine de Granier : 500,00 €
Lou Z'éfants de Montzou : 500,00 €

Subventions sportives

Association Sportive d'Aime : 16 500,00 €
CBLS : 12 000 €
Club Alpin Français : 100,00 €
Club de handball HBC Aime/Macot la Plagne : 4 500,00 €
Club des Sports de La Plagne : 26 000,00 €
Club Eaux Vives : 17 000,00 €
Robins des bois alpins : 500,00 €
Football Club Haute-Tarentaise : 21 000,00 €
Roller Hockey : 5 500,00 €
Rugby club Haute Tarentaise : 1 000,00 €
Ski Club de Montalbert : 27 000,00 €
Tarentaise Judo : 2 500,00 €
V.E.O. 2000 : 900,00 €
Etoile Sportive du Cormet : 700,00 €

AVENUE DE TARENTAISE

1ère phase des travaux de requalification

Le réaménagement global de l'Avenue de Tarentaise est un projet que la municipalité souhaitait mener depuis de nombreuses années.
Lors du vote du budget 2017 au mois de mars, les élus ont donc alloué une enveloppe financière pour réaliser la 1ère tranche de la requalification de l'Avenue. Il s'agit, à terme, d'améliorer la lisibilité des commerces, des parkings et des passages piétons qui jalonnent cette avenue à trafic dense, ainsi que d'offrir aux habitants et aux personnes de passage une vision fluide et agréable du centre-bourg d'Aime.
Ainsi, **cette année, la 1ère tranche des travaux sera réalisée en 2 étapes :**
- la première, de mai à juin, concernera **l'enfouissement des réseaux secs et le renouvellement des branchements d'eau potable**. A l'occasion de ces travaux, la Régie des Eaux d'Aime renouvelle les branchements d'eau potable situés sous le domaine public. Les riverains de l'Avenue de Tarentaise sont donc invités à faire de même sur leur propriété, en contactant la régie des eaux au 04 79 09 39 02.
- la seconde à l'automne, verra **la suppression des lignes électriques aériennes et le remplacement des candélabres**.
Ce chantier a obtenu la participation financière de l'Etat, du Conseil départemental et du SDES.

En 2018, la suite des travaux concernera le traitement paysager et les différents aménagements de surface soit : la création de bandes cyclables montantes et descendantes, l'aménagement d'espaces verts, l'optimisation du nombre de stationnements, un espace piétons protégé, la pose d'enseignes, de mobilier urbain, de décoration...

Jardin de la cure, à Montgirod

Après le remodelage du jardin et son engazonnement, les services techniques municipaux ont réalisés 2 terrains de jeu de palet dans le parc de la cure.
Deux tables de pique-nique et des bancs vont être prochainement installés pour que cet espace redevienne un lieu de vie pour les petits comme pour les grands !

De nouveaux jardins communaux aux Iles

De nouveaux jardins communaux viennent d'être aménagés, zone artisanale des Iles derrière l'entreprise de contrôle technique. Il s'agit de remplacer des parcelles de terrains aux locataires qui ont dû être déplacés pour l'installation de la maraîchère, à proximité du vétérinaire.

Place du jeu de boules : l'arbre sera bien remplacé

L'érable plane boule, Acer platanoides 'Globosum' situé sur la place du Jeu de Boules dans la grande rue d'Aime, a été coupé en raison des casses successives survenues sur son houppier.

La dernière en date remonte à l'hiver 2016 où la moitié droite des branches a cédé sous le poids de la neige. Sa forme d'ensemble, son port étant devenus d'une part inesthétiques et d'autre part vulnérables à la chaleur, aux attaques et aux maladies, ont contraint les jardiniers de la ville à le supprimer. Cet état n'est que provisoire car un arbre de variété similaire «Catalpa boule », sera replanté très prochainement en lieu et place du précédent. Il offrira à nouveau de l'ombre, et du bien-être sur cette jolie place !

OBJECTIF VILLE DURABLEMENT PROPRE !

Un service municipal « propreté urbaine » est dédié au nettoyage des rues, des parkings, des espaces verts... mais il faut malheureusement noter une recrudescence des papiers jetés en ville, des déjections canines encore trop souvent non ramassées par les propriétaires de chiens...
Chacun d'entre nous doit respecter son environnement en faisant preuve de civisme, parce que la propreté de la ville est l'affaire de tous.

Le service propreté urbaine assure différentes tournées de nettoyage :
- Aime bourg les lundis et vendredis : vidage des corbeilles à papiers, nettoyage de la grande rue, des abords de la Basilique et de l'Hôtel de Ville
- Autres quartiers : 1 à 2 fois par semaine
- le service intervient aussi après chaque marché, événement sportif ou festif
- Villages de Longefoy, Tessens, Granier, Villette et Montgirod : 1 fois par mois

Egalement, le passage de la balayeuse (service déléguée à une entreprise extérieure) est assurée une fois par semaine à Aime et 1 fois par mois dans chaque village, selon un tour établi.

Le problème, toujours récurrent, des déjections canines...
Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses constituent un problème d'hygiène publique.
Tous les ans, la ville achète des sacs spéciaux pour les déjections canines afin de conserver la propreté du domaine public.
Toutefois, ces dépenses ne remplaceront jamais le civisme de chacun.
L'oubli de déjections canines est passible d'une contravention de 2e classe d'un montant de 38 euros (article R 632-1 du code pénal). N'oublions pas que respecter son cadre de vie, c'est se respecter soi-même et respecter les autres.

A noter que 5 distributeurs de sacs sont répartis sur toute la ville pour vous aider à maintenir les espaces publics propres et 3 canisettes sont aussi facilement accessibles (pré de Foire, vers la Tourmaline et en dessous du parking de la Poste).

Rappel : des composteurs partagés à votre disposition dans le centre de la ville
Afin de favoriser l'utilisation d'engrais naturels, la communauté de communes des Versants d'Aime poursuit quant à elle l'implantation de composteurs partagés en pied d'immeubles.

A Aime bourg, plusieurs emplacements sont d'ores et déjà réservés à cet usage :
- OPAC des Mines
- OPAC du Chamois
- Route de la Fortune (face à la Tourmaline)
- Rue derrière les Granges (montée de l'église
- Caserne de la gendarmerie (dans l'enceinte de la caserne, non ouvert au public)
- Collège d'Aime (essentiellement pour les déchets de préparation des repas de la restauration scolaire, mais quelques voisins s'en servent également)
- et en projet, au Cali'Son - Accueil de loisirs (installation pendant les vacances de pâques)

Ces composteurs permettent ainsi de détourner environ 1 tonne 600 kg de déchets de préparation de repas de l'incinération (moyenne pour environ 20 foyers participants). Ces déchets organiques sont valorisés en fertilisant naturel grâce au processus de compostage.

TRIBUNE LIBRE - Expression des élus de la liste "Aime 2014/2020"

Le texte publié dans cette rubrique l'est sous l'entière responsabilité de ses auteurs.

Le projet de ScoT(Schéma de Cohérence Territoriale) sera prochainement soumis à enquête publique, du 2 mai au 2 juin 2017.
Le dossier pourra être consulté à la Communauté de communes des Versants d'Aime, Avenue de Tarentaise.

Il présente les enjeux stratégiques pour notre vallée avec l'ambition de valoriser l'interdépendance et la complémentarité entre l'économie touristique et la vie quotidienne.
Nous sommes tous concernés par le développement de notre territoire.
Au moment ou le réchauffement climatique impose à nos stations de gros efforts pour lutter contre la pénurie de neige, au moment ou la pollution envahit nos vallées comme jamais, nous devons réagir.
Il est urgent d'élaborer une politique ambitieuse, d'innover pour un tourisme durable quatre saisons qui se jouera du déficit de neige, offrant à notre clientèle de nombreuses alternatives en complément de l'offre hivernale.

Relier les hommes et les territoires de manière pérenne, en diminuant l'impact écologique et l'accidentologie routière, doit devenir notre préoccupation première.

GD

Aime 2014/2020 : Pascal Valentin - Guy Ducognon - Laurence Dupuy-Verbinnen - Anne Le Mouëllic - Stéphane Michel - Audrey Romao-Jacquier

Les vertes infos de Nicolas, notre jardinier

LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE ET DE NOS VILLAGES

Comme l'année dernière, nous donnons la parole à Nicolas, responsable du service des Espaces verts de la ville :

" Chers administrés,
Parlons du label « Villes et Villages fleuris » et des critères d'évaluation. Des panneaux à l'entrée des agglomérations sont là pour rappeler aux administrés comme aux visiteurs, que les communes sont récompensées pour leur travail constant. Ces panneaux ornés d'une, de deux, trois ou quatre fleurs peuvent laisser croire que seul l'esthétique du fleurissement est prise en compte. Il n'en est rien !
Un jury visite nos villes, évalue la diversité botanique, la pertinence des plantations et des compositions, la qualité de l'entretien, la créativité, l'harmonie générale. Le patrimoine végétal et le fleurissement sont des critères importants, c'est une évidence, mais comptent seulement pour 1/3 de l'appréciation globale.

Quant aux 2/3 restants, c'est la qualité de l'espace public et la gestion environnementale qui sont passées au crible. Le cadre de vie dans son ensemble est considéré : la propreté, la sensibilisation et la protection de l'environnement, la maitrise des ressources naturelles, la gestion des déchets et des énergies, l'intégration du mobilier urbain, et aussi la qualité de la voirie.

Si tous les services d'une commune sont concernés par leurs engagements au quotidien, ce sont les actions combinées, les vôtres, les nôtres qui sont les meilleurs moyens pour préserver et améliorer notre cadre de vie.
Nous envisageons de nous présenter pour l'obtention du label trois fleurs, après avoir acquis la première et la deuxième fleur respectivement en 2005 et 2013.

Nous comptons sur vous tous. Nos communes sont belles, soyons en fiers, chérissons-les. "

INFO +

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2017, L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES EST INTERDITE DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES VOIRIES.

Cette règlementation est issue de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, prévue par l'Etat. Les seuls produits encore autorisés sont les produits de biocontrôle (c'est-à-dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), qui sont à faibles risques et qui sont également utilisés en agriculture biologique.

A vos agendas !

SAMEDI 10 JUIN

MARCHÉ GRATUIT AVEC L'EAC

Bagagerie devant la gare d'Aime, de 10h à 12h30

ONE MAN SHOW : SPECTACLE HUMORISTIQUE "SELLIG"

Salle de spectacle et de Cinéma d'Aime
Tarif : 23 €

LUNDI 12 JUIN

CINÉMA

Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime
A 17h30 : **La Belle et la Bête** - Walt Disney
A 20h30 : **Django** - Biopic
Tarifs : - 5,50 € non adhérent association 73210 zimages
- 4,50 € adhérent, étudiant, chômeur
- 3,50 € moins de 14 ans

MERCREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Fête de la MUSIQUE 2017

Animation musicale dans la grande rue d'Aime de 17h30 à 19h
Concert de harpe celtique, Basilique St Martin de 19h à 20 h
Chorale "Accord'Aime", Basilique St Martin de 20h à 21h
Concert du groupe Dakota, théâtre de verdure, à 21h
Toutes les animations sont gratuites.

Rappel, vigilance...

LA SAVOIE TOUJOURS EN ALERTE SÉCHERESSE

Depuis le 5 janvier 2017, la préfecture de la Savoie a placé le département en vigilance concernant les eaux superficielles et souterraines. Il est demandé aux collectivités et aux usagers de veiller à une utilisation parcimonieuse de l'eau.
C'est pourquoi les bassins de la commune ne sont pas tous ouverts, ou, pour certains, avec un faible débit.

L'office de tourisme de la grande plagne recherche des volontaires

Devenez contrôleur, baliseur, ravitailleur, aiguilleur pour la course des géants... et vivez UNE EXPERIENCE INOUBLIABLE ! Site web : http://www.la6000d.com
• Contactez-nous : la6000d@la-plagne.com

Prochain Conseil municipal : jeudi 29 juin, à 19 heures, en mairie.

Prochaines permanence de Mme le Maire :
. Mercredi 7 juin, de 10h30 à 12 heures, en mairie
. Mardi 4 juillet, de 10h30 à 12 heures, en mairie

Les Nouvelles N° 206 - Mars Avril 2017

Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception/Rédaction/Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme - Impression couleur sur papier 100 % recyclé : Imprimerie l'Edelweiss, 73700 Bourg St Maurice - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-aime.fr